



UN COLLÈGE « SANS CLASSES »

COLLÈGE

4^e Découverte des métiers

3^e Prépa métiers

3^e Unité pédagogique
pour élèves allophones
arrivants

Présentation

Le collège Saint-Philippe met en place un parcours scolaire personnalisé afin de répondre aux besoins de chaque élève. Tous sont amenés à prendre conscience de leurs compétences et de leurs talents à travers l'organisation d'un collège « Sans classes ». Ce nouveau mode de fonctionnement donnera pour bases à ses pratiques pédagogiques non plus l'âge mais les capacités des élèves à un temps.



Organisation du collège

Seule la classe de 6^e continuera d'exister, les classes de 5^e, 4^e et 3^e seront administrativement maintenues mais seront, dans les faits, transformées en groupes de besoins dans les domaines scientifique et littéraire. Le concept de « classe » restant la règle pour les matières suivantes : EPS, Arts Plastiques, Musique.

Modalités d'accueil

À l'arrivée au Collège ou en fin de 6^e, les élèves seront évalués pour être répartis en groupe de besoins dans différents modules de matières. Les groupes de besoins seront définis en fonction des connaissances et compétences des élèves.

Modalités d'évaluation

Le système de notation classique sera remplacé par des échelles descriptives connues de toute la Communauté éducative, ces dernières permettront aux élèves et aux familles de connaître précisément le niveau atteint et quelles compétences restent à acquérir pour passer au niveau supérieur.

3 groupes de besoins verront ainsi le jour :

- Groupe Apprenti
- Groupe Initié
- Groupe Expert

L'élève ne pourra pas descendre l'échelle descriptive puisque le passage au niveau supérieur est lié à des acquisitions de compétences reconnues. Il s'agit là d'une vraie pédagogie positive et active (institutionnelle), en lien avec le projet éducatif d'Apprentis d'Auteuil, qui vise notamment à « aider chaque jeune, chaque famille à construire une estime de soi, à dépasser ses difficultés ».



Une pédagogie innovante par groupes de besoins

Les élèves ayant acquis les connaissances nécessaires seront inscrits au brevet. Ils devront avoir acquis un niveau minimum dans la majorité des matières du brevet et dans les autres matières. Le parcours « Collège » pourra ainsi se faire en 3, 4 ou 5 ans selon la progression de l'élève.

Objectifs

Ce mode de fonctionnement a pour but de répondre au mieux aux besoins des élèves, avec **deux objectifs complémentaires** :

- permettre aux élèves ayant des difficultés dans certaines matières d'avoir le temps d'acquérir correctement les bases ;
- permettre aux élèves acquérant rapidement les objectifs d'un groupe de ne pas s'ennuyer.

Chaque groupe sera beaucoup plus homogène qu'une « classe » car il réunira des jeunes avec les mêmes besoins et travaillant à peu près à la même vitesse.

Diplômes préparés

- Diplôme National du Brevet
- Certificat de Formation Générale

Spécificités : les classes de 4^e Découverte des métiers et de 3^e Prépa métiers

- Des formations à teneur professionnelle sont proposées dès le niveau de 4^e (classes dites de Découverte des métiers) ou de 3^e (Prépa métiers : classes de préparation aux formations professionnelles).

- Ces formations sont destinées aux élèves désireux de s'inscrire dans une démarche d'initiation professionnelle au travers de stages en entreprises et d'accès aux plateaux techniques des enseignements proposés par le lycée professionnel (électricité, menuiserie et horticulture).
- Les élèves de ce niveau se présentent aux épreuves du Diplôme National du Brevet (en mention professionnelle).

La classe de 3^e Unité Pédagogique Pour Elèves Allophone Arrivants

Cette classe est dédiée aux mineurs non accompagnés (MNA) et aux jeunes primo-arrivants sur le territoire et ne maîtrisant pas la langue.

Elle a plusieurs objectifs :



- leur permettre d'apprendre la langue française, à l'oral comme à l'écrit, en tant que langue étrangère comme l'anglais ou l'espagnol ;
- se familiariser avec la culture française ;
- préparer l'examen du Diplôme initial en langue française (DILF).

Cette classe accueille le jeune le temps nécessaire à son intégration et comprend les matières suivantes :

- Français langue étrangère ;
- Mathématiques ;
- Découverte professionnelle ;
- EPS ;
- Accompagnement personnalisé.

Poursuite d'études

- Diplôme national du Brevet ;
- Certificat de formation générale.